



**Département du Doubs
Direction des Routes, des Infrastructures et des Transports
Service Territorial d'Aménagement de Besançon
Espace de Gestion Routière Loue / Lison
Commune de QUINGEY**

Arrêté n° : ORN-2025-2-ACT

**ARRETE DE POLICE PORTANT
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION**

**les routes départementales D101 et D13,
en agglomération,
CHOUZELOT, QUINGEY,**

LA PRESIDENTE DU DEPARTEMENT DU DOUBS

MME LA MAIRE DE QUINGEY,

VU le Code de la voirie routière,

VU le Code de la route,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU le décret n°2009-615 du 3 juin 2009 fixant la liste des routes à grande circulation modifié par le décret n°2010-578 du 31 mai 2010,

VU l'arrêté Préfectoral Permanent sur Routes à Grande Circulation du 5 octobre 2018,

VU le Règlement de voirie du Département du Doubs n°BES 13/120 du 15/07/2013,

VU l'avis réputé favorable de District de Besançon DIR-EST - Division Exploitation de Besançon ,

VU l'avis réputé favorable de Brigade de gendarmerie de Saint-Vit,

VU l'avis favorable de Service Départemental d'incendie et de Secours du Doubs S.D.I.S en date du 18/11/2025,

VU l'avis favorable de Région Bourgogne Franche Comté - Service Mobilité BFC - Unité Territoriale du DOUBS en date du 18/11/2025,

CONSIDÉRANT la demande de l'Entreprise ROGER MARTIN PARC D 'ACTIVITE AU SORBIER 7 rue Pythagore, 25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE , en date du 17/11/2025, **pour réaliser des travaux d'aménagements de sécurité de voirie** en toute sécurité, il y a lieu de réglementer la circulation,

ARRÊTENT

ARTICLE 1

La circulation sera interdite à tous les véhicules, dans les deux sens de circulation, sur la **D101 du PR 25+655 au PR 26+148**, sur des communes de **CHOUZELOT** et **QUINGEY**, entre le **lundi 01 décembre 2025 et le vendredi 12 décembre 2025 de 07h30 à 17h30**.

Le week-end, les travaux seront interrompus et les voies seront rendues à la circulation.

La circulation sera interdite à tous les véhicules, dans les deux sens de circulation, sur la **D13 du PR 1+591 au PR 1+441 le lundi 08 décembre 2025 de 7:30 à 17:30**.

ARTICLE 2

La déviation est assurée dans les 2 sens pour tous les véhicules par l'itinéraire suivant et selon le plan joint :

- **Déviation RD13** Via: D 13, N 83, D 15e, Route du Pont, Rue Grande, D 17 12.7 km, 13 min Se diriger vers le sud sur la route de Lyon (D 13) - 2 km Prendre le rond-point, puis la première sortie en direction de N 83: Lons-le-Saunier - 35 m Sortir du rond-point en direction de N 83: Lons-le-Saunier - 150 m Tourner à droite sur N 83 - 2.5 km Tourner à gauche sur D 15E - 150 m Se diriger vers le sud-ouest sur D 15E - 2.5 m Tourner à droite sur D 15e - 4 km Se diriger vers le nord-ouest sur la rue de la Fontaine (D 15e) - 10 m Tourner à droite sur la rue Grande (D 17) - 3.5 km Continuer tout droit sur la rue des Salines (D 17) - 400 m FIN DE DEVIATION
- **Déviation RD101** Via: Route d'Ornans, D 101, Rue Grande, Route de Cessey, D 110, Route de Besançon, N 83, Rue Charles Prillard 21.3 km, 27 min Se diriger vers le nord-est sur la route d'Ornans (D 101) - 1 km Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m Se diriger vers l'est sur D 101 - 25 m Tourner à gauche sur D 286 - 3.5 km Continuer légèrement à gauche sur D 110a - 2 km Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m Se diriger vers le nord-est sur la route de Cessey (D 110a) - 5 m Tourner à gauche sur la route du Village (D 110) - 2 km Continuer tout droit sur la grande rue (D 110) - 150 m Tourner à gauche sur la route de Besançon (D 110) - 3 km Faire demi-tour en direction de D 110: Chenecey Buillon - 25 m Vous êtes arrivé à votre troisième destination - 0 m Se diriger vers le sud-est sur D 110 - 40 m Tourner demi-tour sur D 110 - 60 m Tourner à gauche sur N 83 - 7 km Tourner légèrement à droite en direction de D 17: Chouzelot - 2 km Tourner à gauche sur la place d'Armes (D 13) - 100 m Vous êtes arrivé à votre destination - 0 m

ARTICLE 3

Cette interdiction s'applique aux véhicules de secours, à la gendarmerie et à la police en intervention.

Cette interdiction s'applique aux transports scolaires sauf le lundi 08 décembre. A cette date, l'Entreprise laissera le passage des bus jusqu'à 8:15 sur la route départementale n°13, selon la demande formulée par le gestionnaire de transports.

L'accès et la circulation des riverains seront maintenus sur la route départementale n°101 lors des phases de travaux préparatoires, du 01 au 05 décembre 2025.

A compter du 08 Décembre, la circulation des riverains sera interdite sur la route départementale n°101

ARTICLE 4

La signalisation règlementaire est conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

Elle est mise en place par les services d'exploitation du Département du Doubs. La déviation est activée par le service d'exploitation du Département.

Pendant le période de validité du présent arrêté, l'Entreprise, représentée par M. Gérald MIELNICZUK, (06 18 06 32 11), aura a charge le maintient et l'entretien de la signalisation de chantier de proximité.

ARTICLE 5

Toutes contraventions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux des personnels de Police et de Gendarmerie ainsi que par des agents assermentés de l'Administration et des Collectivités locales. Les contrevenants sont poursuivis conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6

Le présent arrêté est affiché en mairie et aux extrémités des routes barrées.

ARTICLE 7

Le Directeur des Routes, des Infrastructures et des Transports du Département du Doubs,
Le Chef de service du Service Territorial d'Aménagement de Besançon,
M.MIELNICZUK Gerald, ENTREPRISE ROGER MARTIN,
Le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Doubs,
Brigade de gendarmerie de Saint-Vit,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de cet arrêté, dont copie est transmise à :

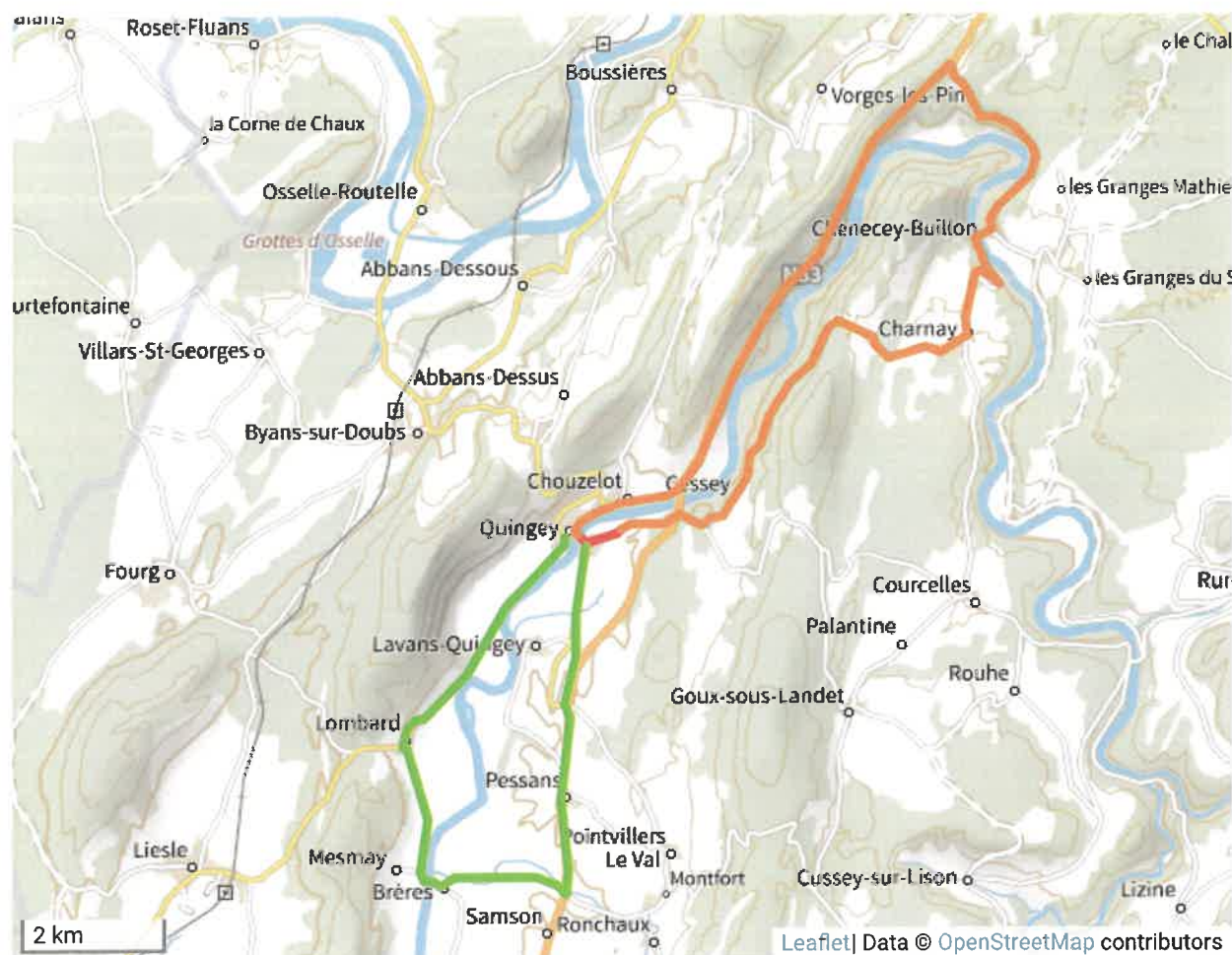
Mme le Maire de QUINGEY,
ETAT MAJOR - bureau logistique - section mouvement transport - 1 Boulevard Clémenceau - BP 30001
57044 METZ CEDEX 1,
TRANSARC,
PRET Loue-Lison,
District de Besançon DIR-EST - Division Exploitation de Besançon ,
Service Départemental d'incendie et de Secours du Doubs S.D.I.S,
Région Bourgogne Franche Comté - Service Mobilité BFC - Unité Territoriale du DOUBS,
M. le Maire de la commune de BRERES,
M. le Maire de la commune de CESSÉY,
M. le Maire de la commune de CHARNAY,
Mme le Maire de la commune de CHENECEY-BUILLON,
M. le Maire de CHOUZELOT,
M. le Maire de la commune de COURCELLES,
M. le Maire de la commune de LAVANS-QUINGEY,
M. le Maire de la commune de LOMBARD,

Mme la Maire de QUINGEY
par délégation du Maire
Marc Jacquot



Fait à BESANCON,
Pour la Présidente du Département du Doubs,

ANNEXE - LOCALISATION



DÉTAILS DE L'ITINÉRAIRE

Déviations RD13

Via: D 13, N 83, D 15e, Route du Pont, Rue Grande, D 17

12.7 km, 13 min

Se diriger vers le sud sur la route de Lyon (D 13) - 2 km

Prendre le rond-point, puis la première sortie en direction de N 83: Lons-le-Saunier - 35 m

Sortir du rond-point en direction de N 83: Lons-le-Saunier - 150 m

Tourner à droite sur N 83 - 2.5 km

Tourner à gauche sur D 15E - 150 m

Se diriger vers le sud-ouest sur D 15E - 2.5 m

Tourner à droite sur D 15e - 4 km

Se diriger vers le nord-ouest sur la rue de la Fontaine (D 15e) - 10 m

Tourner à droite sur la rue Grande (D 17) - 3.5 km

Continuer tout droit sur la rue des Salines (D 17) - 400 m

FIN DE DEVIATION

Déviations RD101

Via: Route d'Ornans, D 101, Rue Grande, Route de Cessey, D 110, Route de Besançon, N 83, Rue Charles Prillard

21.3 km, 27 min

Se diriger vers le nord-est sur la route d'Ornans (D 101) - 1 km

Vous êtes arrivé à votre première destination - 0 m

Se diriger vers l'est sur D 101 - 25 m

Tourner à gauche sur D 286 - 3.5 km

Continuer légèrement à gauche sur D 110a - 2 km

Vous êtes arrivé à votre seconde destination - 0 m

Se diriger vers le nord-est sur la route de Cessey (D 110a) - 5 m

Tourner à gauche sur la route du Village (D 110) - 2 km
Continuer tout droit sur la grande rue (D 110) - 150 m
Tourner à gauche sur la route de Besançon (D 110) - 3 km
Faire demi-tour en direction de D 110: Chenecey Buillon - 25 m
Vous êtes arrivé à votre troisième destination - 0 m
Se diriger vers le sud-est sur D 110 - 40 m
Tourner demi-tour sur D 110 - 60 m
Tourner à gauche sur N 83 - 7 km
Tourner légèrement à droite en direction de D 17: Chouzelot - 2 km
Tourner à gauche sur la place d'Armes (D 13) - 100 m
Vous êtes arrivé à votre destination - 0 m